

## Quelques Saints du Mois

par

**Paulette Leblanc**

### **Sainte Julienne de Nicomédie (vers 286- 305 ou 306 ou 310)**

De l'enfance de Julienne de Nicomédie nous ne savons à peu près rien. Nous ne connaissons même pas la date exacte de sa naissance : 285 ou 286... Nous savons qu'elle naquit à Nicomédie, l'actuelle Izmit. Nicomédie était alors la capitale de la Bithynie, en Turquie du nord, le long de la Mer Noire. Elle était la fille d'Africanus, un païen très convaincu et très anti-chrétien. Sa mère, qui n'était ni païenne ni chrétienne, vivait dans la débauche. Pourtant, sa fille Julienne devint chrétienne dès son enfance. De plus devenue jeune fille, elle voulut rester vierge, à une époque et dans une civilisation où ne pas se marier était inconcevable.

Quand Julienne eut 18 ans, Évilase, un jeune fonctionnaire, d'une famille amie de l'empereur, se déclara amoureux de Julienne. Les parents de Julienne, estimant qu'il leur faisait beaucoup d'honneur, acceptèrent la proposition d'Évilase. Mais Julienne refusa, et lui fit savoir quelle n'accepterait de le prendre pour époux que si l'empereur le nommait préfet, fonction qui était alors le poste le plus haut placé dans le monde des fonctionnaires de l'époque. Contre toute attente, l'empereur accepta. Évilase le fit savoir à sa bien-aimée, indiquant qu'elle serait, selon son désir, mariée à un préfet. Julienne fut obligée d'accepter, mais à condition qu'il devînt chrétien. Mais, ne voulant probablement pas compromettre sa carrière, le jeune homme refusa. Cependant il parla d'abord doucement à Julienne, l'assurant qu'il ne l'empêcherait pas d'être chrétienne. Mais Julienne ne céda pas.

Très déçu, Évilase avertit le père de Julienne qui, détestant les Chrétiens, la força à changer d'avis. Mais Julienne tenait bon et refusait toujours le mariage avec un païen. Alors le père de Julienne fit battre sa fille et la livra au jeune préfet. Ces événements se passant durant la période de persécutions de l'empereur Maximin, Évilase la fit arrêter et la traduisit devant le tribunal, afin qu'elle renonçât à sa foi chrétienne. Julienne continuant à s'affirmer chrétienne, le tribunal la condamna à être martyrisée. Commença alors tout une suite d'événements dont certains sont probablement légendaires. Pourtant, Jean Bolland, jésuite fondateur de la *Société des Bollandistes* vers 1658, estimait que ces événements étaient authentiques.

## SPIRITUALITÉ SUR RADIO-SILENCE

Voici, résumé, ce que Jean Bolland raconte. Après avoir fait battre sa fille, son père la livra au préfet. Mais Julienne pressée par Évélase lui dit :

*- Quand tu adoreras Mon Dieu, j'acquiescerai à tes désirs, autrement tu ne seras jamais mon maître.*

*Le préfet lui dit :*

*- Ma maîtresse, je ne puis faire cela, parce que l'empereur me ferait couper la tête.*

*Julienne reprit :*

*- Si tu crains de la sorte un empereur mortel, comment veux-tu que je ne craigne pas un empereur qui est immortel ? Fais tout ce que tu veux, mais tu ne pourras pas me surprendre.*

Alors le préfet la fit pendre par les cheveux pendant plusieurs heures. Puis il ordonna de lui verser sur la tête du plomb fondu. Ce tourment, ne lui ayant fait aucun mal, il l'enchaîna et l'enferma dans une prison. Le diable la vint trouver sous la figure d'un ange, et la pressa de sacrifier aux dieux païens. Mais Julienne pria, et une voix lui fit comprendre qu'il s'agissait du démon et qu'elle devait tenir bon. Le préfet intervint alors et la fit étendre sur une roue. Mais la roue se brisa, et ceux qui furent témoins de ce prodige crurent et furent décapités. Ensuite, Julienne fut jetée dans une chaudière pleine de plomb fondu ; mais le plomb se changea en un bain tempéré. Le préfet maudit ses dieux, de ne pouvoir punir une jeune fille qui leur infligeait une si grande injure. Alors il ordonna de lui couper le cou. Après que sainte Julienne eut été décapitée, le préfet fut englouti au fond de la mer dans une tempête avec trente-quatre hommes. Leurs corps, ayant été vomis par les flots, furent dévorés par les bêtes et les oiseaux.

Cela se passait en 304 ou 305. Julienne avait 18 ans. Ses reliques furent transportées à Pozzuoli, puis au 6<sup>ème</sup> siècle à Cumès en Campanie pour les protéger contre des invasions lombardes.

Les Orientaux la fêtent le 21 décembre. Les Occidentaux fêtent la translation de ses reliques le 16 février.